

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 20 JUIN 2017

Présents: ABRANOWITCH S. – BLONDRON A. - BONEMAISON F. – BOUTET S. - BUCHET C. - CHERPRENET S. - COUSIN L. – DA SILVA PINTO Th. – DUMAS S. - DUMONT S. – FARDINI M. – GALLEAZZI J. - LAURENT S. – PENAUD J.P. - PIAT J. – PICARELLI V. - SIMON D. - TABOURET V. – VENUAT J.

Absent ayant donné procuration: BARBOSA J. - DUMAS S. – MARCHAND P. -

Absent : GODET V.

Secrétaire de séance : VENUAT J.

.....

A l'ouverture de la séance, le maire donne lecture de l'ordre du jour et propose l'ajout de deux points supplémentaires à la suite des huit premiers :

« Rythmes scolaires » et « Renouvellement d'un contrat d'avenir »

1-Conseil municipal jeunes : présentation des projets par les jeunes conseillers.

Les jeunes conseillers municipaux, accompagnés de leur maire Elian MUGLIA, sont venus présenter les actions qu'ils comptent mettre en œuvre dans les domaines des échanges intergénérationnels, de la citoyenneté, du sport, de l'environnement et des festivités.

2- Augmentation tarifs cantines :

Le conseil municipal a voté à la majorité une augmentation des tarifs de la cantine scolaire avec effet à la rentrée scolaire 2017.

3- Demande de subventions :

Le conseil municipal a décidé d'attribuer une avance de 2 000 € sur la subvention annuelle à l'USTH pour débiter la saison, 300 € exceptionnels à l'amicale des Sapeurs-Pompiers pour l'organisation de son 150^{ème} anniversaire, 250 € exceptionnels à l'amicale laïque qui souhaite offrir un outil pédagogique aux enfants qui entrent en 6^{ème} et 100 € à « La Barchaudoise » pour son 30^{ème} anniversaire.

4-Proposition de convention du Conseil Départemental pour la réalisation de travaux d'assainissement rue de la Patarianne :

L'assemblée a autorisé le maire à signer une convention avec le conseil départemental dans le but d'autoriser la commune à implanter des équipements de type « réseau d'assainissement collectif et de collecte des eaux pluviales » sur la RD 40, rue de la Patarianne.

5-Déclassement et vente d'une portion du domaine public :

Suite à la demande émanant d'un propriétaire privé du village de la Croze quant à l'acquisition d'une portion du domaine public dans le but d'installer un système d'assainissement individuel et après avoir consulté les riverains qui n'ont pas formulé d'opposition, le conseil municipal a accepté, à l'unanimité, de déclasser une portion d'environ 140 m².

Le prix de vente a été fixé à 7 € le m².

6-Partenariat avec la radio RJFM :

La convention de partenariat signée avec la radio RJFM est reconduite pour un an dans les mêmes conditions pour un coût inchangé de 0,28 € par habitant.

7-Motion relative au projet de réouverture de la carrière d'Archignat :

L'assemblée a validé la motion proposée par le collectif Stop Carrière 03 contre la décision de réouverture de la carrière de granulats d'Archignat prise par Monsieur le Préfet en novembre 2016 et demande la prise en compte des avis défavorables de cinq municipalités concernées dont Archignat ainsi que des résultats de l'enquête publique réalisée au printemps 2016 qui fait ressortir que les habitants sont défavorables à la réouverture à 92 %.

8-Devis SDE :

Le conseil municipal a validé le devis du Syndicat Départemental d'Energie de l'Allier pour la fourniture et la pose de 3 prises de courant au Rond-Point vers le collège pour faciliter l'installation de décoration de Noël. La contribution aux travaux d'un montant de 664 € sera payée en 2018.

9-Rythmes scolaires :

Après avoir informé l'assemblée du souhait de l'ensemble des enseignants de l'école élémentaire de revenir à la semaine de 4 jours à la rentrée 2017 et de la remise de pétitions de la part des parents d'élèves des écoles maternelles et élémentaires, lesquelles font également ressortir le même souhait, le conseil municipal a accepté à l'unanimité de suivre l'avis de la Communauté de Communes sur le sujet et de s'accorder un an de réflexion avant de se prononcer.

Dans la même logique, la reconduction du projet éducatif territorial (PEDT) pour une année a été validée à l'unanimité.

10-Renouvellement d'un contrat d'avenir :

L'assemblée a voté, à l'unanimité, la prolongation de la durée d'un contrat d'avenir signé le 29 août 2016 pour une durée de deux années supplémentaires.

11-Affaires générales :

Le maire communique plusieurs informations :

- L'attribution du Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) restera inchangé en 2017, soit 46 169 €.
- Le tirage au sort des jurés d'assises a été réalisé le 6 juin 2017 en séance publique en présence de représentants des 6 communes concernées. La liste a été transmise au Tribunal de Grande Instance de Moulins en vue de l'établissement de la liste définitive.
- Il sera procédé à l'élagage du cèdre suite à une expertise effectuée en avril 2017. L'entreprise THONAT sera chargée de cette mission.
- Les recherches effectuées sur le site de la carrière du Pont de Bois font apparaître que les matériaux exploités sur le site correspondent tous à des matériaux non amiantifères.
- Le dossier de demande d'aide Leader pour les actions à mener par l'accueil périscolaire sera instruit par le Groupe d'Action Local (GAL) qui vient d'obtenir délégation de l'instruction des dossiers. Cependant, devant le volume à traiter (65 dossiers environ), les délais de réponse risquent d'être importants.

.....

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au jeudi 20 juillet à 19 heures.